

Louisa Baralonga, Université Paris Diderot-Paris 7/LCSP

## **Evaluer les apprentissages socioéducatifs de futurs travailleurs sociaux dans un contexte d'universitarisation des organismes de formation**

L'évaluation des étudiants (élèves travailleurs sociaux), en France, est traversée, depuis 2013, par des mutations structurelles dont l'universitarisation des parcours est un élément central. Ayant eu un parcours professionnel dans l'accompagnement socio-éducatif et culturel de 12 années, qui m'a ouvert à la construction d'une identité professionnelle de formatrice-enseignante, pratique et clinique avant d'être théorique, à la fin de mon doctorat en décembre 2016, j'ai proposé d'analyser les conséquences psychosociales au niveau institutionnel et pédagogique de la mise en place d'une harmonisation européenne des formations universitaires et professionnelles. Je me demandais : « *en quoi la recherche influence-t-elle mon positionnement auprès des étudiants/stagiaires dans le travail de liaison / re-liaison entre la scène sociale et les espaces d'élaboration à visée d'apprentissage (ou didactique) ?* ». Le terrain est un organisme de formation (OF) francilien dans lequel j'exerce depuis septembre 2013. Lors d'une allocution en réunion institutionnelle, j'avais également déclaré : « *Je tiens un journal pédagogique depuis 3 ans dans lequel je consigne les situations, demandes, activités, problématiques auxquelles je suis exposée en situation d'enseignement en sociologie ou psychosociologie.* » Cette présentation a conduit au déploiement d'un processus d'accompagnement au changement impulsé par la direction générale aboutissant à ce que 1. je rédige une auto-analyse institutionnelle, validée par le responsable du pôle recherche, qui a été présentée à un laboratoire de recherche en sciences de l'éducation en octobre 2017 sous la forme d'un possible projet de recherche. 2. je co-anime deux groupes de travail un dédié à la Formation et un autre à la Recherche, dont les comptes-rendus ont permis la contribution des coordinateurs et des formateurs à une réflexion partagée sur les transformations attendues par les OF. Je présente ci-après des résultats de ces travaux.

Deux processus d'universitarisation : rentrée 2013 et rentrée 2018. Il a été repéré une pression sociale spécifique, associée au temps deux de l'universitarisation, avec une forte incitation au regroupement des établissements de formation (Autès, 2006), et la nécessité de construire une offre en adéquation avec les besoins d'emploi sur le territoire en appliquant des plans de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Le Conseil régional Ile-de-France assure maintenant l'agrément et le financement (décret du 13 avril 2017). L'université accrédite le projet pédagogique, nécessitant la mise en place de partenariat OF-université. Tandis que les organismes qualifiés labellisent. La juxtaposition de ces différentes normes (Dujarier, 2006) a crispé le travail d'organisation et le management des OF. Comment satisfaire à ces exigences sans moyen financier complémentaire ? En fait, le Conseil régional limite les inscriptions d'apprenants en fonction de quotas pré-déterminés par ses services de sorte que l'accès à des ressources financières diversifiées, pourtant nécessaires pour embaucher des experts en qualité, ou capables de nouer des partenariats avec l'université, est restreint.

En interne, deux mouvements ont été repérés.

Cet institut a été créé en 1991 en acceptant de sélectionner pour les diplômes de niveau III des bacheliers. Cette scission fondatrice a permis d'interroger les discussions-actions de l'équipe pédagogique face au changement actuel (Kaës et Nicolle, 2008). Pour mettre en place les ECTS, l'organisation de « partiel », terme essentiellement appliqué dans les universités, est entrée dans la nomenclature en usage. Face aux injonctions institutionnelles, dans un premier

temps (pour la rentrée 2013), l'élaboration de projets pédagogiques s'était faite à distance du respect des conditions de professionnalisation (Le Boterf, 2016). Dans cet institut, les changements structurels tendaient à produire une sur-adaptation à la norme universitaire.

Avec l'arrivée d'une nouvelle direction générale, en septembre 2013, un management plus horizontal aurait permis de réguler les dissonances au sein des projets pédagogiques entre dimensions universitaire/professionnelle/clinique. Toutefois avec la perspective du temps 2 de l'universitarisation, l'originare risquait d'entraîner à une répétition des processus de sur-adaptation aux cadres réglementaires. L'universitarisation des parcours des étudiants vient de fait transformer le sentiment de reconnaissance des formateurs (Fablet, 2009) et, par là même, laisser davantage place aux mobiles imaginaires dans la construction d'une stratégie collective (Giust-Desprairies, 2005, 2009). Aussi, sur le plan pédagogique, il y a eu le déploiement de pratiques pédagogiques de type projet en formation associant recherche et communication sur la scène académique (Baralonga, 2018).